



Compromis de vente signe 7 jours depasse

Par **Montoya**, le **26/07/2011** à **17:21**

Bonjour,

J'ai signe un compromis de vente pour l'achat d'un terrain le délai de sept jours et passe et l'offre de Prêt de la banque accepte

Je me rend compte que je ne pourrai pas payer le Credit même si je ne dépasse pas le taux d'endettement

Le compromis indique 10% plus commission de l'agence

Je veux bien payer mais le vendeur peut il m'obliger à acheter?